



36

Conseil des droits de l'homme

16^e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Allemagne

Genève, le 25 avril 2013

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation de l'Allemagne et la remercie pour la présentation de son deuxième rapport national.

La Suisse note avec satisfaction que des mesures significatives ont été prises pour mettre en œuvre les recommandations acceptées par l'Allemagne lors du premier cycle de l'EPU. Dans ce contexte, la Suisse félicite l'Allemagne de son plan d'action actuel qui comporte des priorités qui sont également partagées par notre pays.

La Suisse salue également l'établissement du mécanisme national de prévention contre la torture en 2009. Ma délégation partage l'opinion du Sous-comité pour la prévention de la torture exprimée lors de sa visite en Allemagne en avril 2013 selon laquelle il est nécessaire d'augmenter considérablement les ressources financières et humaines pour que le mécanisme puisse exercer son mandat d'une manière complète et efficace. **La Suisse recommande aux autorités allemandes de commander une étude sur les insuffisances de la mise en œuvre du mandat du mécanisme national de prévention contre la torture dues aux ressources financières et humaines limitées, et d'informer le parlement lors de la prochaine discussion du rapport annuel du mécanisme de prévention.**

Je vous remercie.